



# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 15 mai 2014

Pour son édition 2014, le prix de l'épargne Benjamin Delessert, a été attribué à Vincent Lapointe pour sa thèse « Essais sur la responsabilité sociétale des entreprises et l'investissement socialement responsable. »

Jeudi 15 mai, à la Banque de France, en présence de Robert Ophèle (sous-gouverneur de la Banque de France), d'Yves Hubert (président de la Conférence Benjamin Delessert), de François Pérol (président du directoire de BPCE) et de Michel Sorbier (président de la Fédération nationale des Caisses d'Epargne), la Conférence Benjamin Delessert, du nom du fondateur des Caisses d'Epargne, a récompensé, lors de la quatrième édition de son prix, Vincent Lapointe pour sa thèse «Essais sur la responsabilité sociétale des entreprises et l'investissement socialement responsable ».

#### Quelle performance financière pour l'ISR?

Réalisée sous la direction du professeur Philippe Bertrand dans le cadre d'un contrat doctoral financé par l'université d'Aix-Marseille, la thèse lauréate traite des thématiques de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), de sa relation avec la performance économique et financière de l'entreprise et de l'investissement socialement responsable (ISR).

Après avoir passé en revue la littérature académique traitant de la RSE et l'ISR et de leurs évolutions, Vincent Lapointe a cherché à mettre en évidence l'impact qu'une notation de la politique RSE d'une entreprise peut avoir sur la liquidité de ses actions et la taille de sa base d'actionnaires. Au travers d'une étude empirique portant sur l'évolution des actions de l'Eurostoxx sur 10 ans, le lauréat a souhaité par ailleurs analyser comment des stratégies d'actifs basées sur le risque modifient la performance d'actifs financiers dispensés par des émetteurs menant une politique RSE, et réciproquement, comment un univers d'investissements composé uniquement d'émetteurs ayant une politique RSE modifie les propriétés de ces allocations alternatives. A l'issue de cet examen, le lauréat propose de mettre en exergue deux mécanismes à l'origine de la performance financière de l'ISR: meilleure valorisation par le marché en raison d'une moindre exposition aux risques; protection du portefeuille d'évènements négatifs extrêmes grâce à l'exclusion d'entreprises dépourvues de RSE.

A l'occasion de cette remise de prix, Robert Ophèle a rappelé l'importance pour les investisseurs de long terme d'un bon positionnement des entreprises au regard des critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Il a indiqué que la Banque de France préparait une intégration de cette dimension dans son processus de notation des entreprises.

### Un débat sur la Réforme de l'Etat providence et un grand témoin : Michel Rocard

En amont de la remise du prix, une table ronde, animée par le professeur François Bourguignon, Claudine Attias-Donfut, sociologue, directrice de recherche à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), spécialiste de la sociologie des générations et des transferts entre les générations dans la sphère familiale, et, Pierre Pestieau, économiste, spécialiste des retraites, professeur émérite à l'université de Liège, auteur de *L'Etat-providence en Europe , Performance et dumping social (2012)*, a permis de débattre sur la question de la « Réforme de l'Etat-Providence : un nouveau rôle pour le patrimoine des ménages ? »

Appelé comme grand témoin, Michel Rocard a déploré qu'en France nulle vraie négociation entre acteurs sociaux et politiques n'ait jamais pu être menée, rendant ainsi difficiles les réformes, pourtant indispensables, à réaliser dans le domaine de la protection sociale.

Il a par ailleurs souligné que « dans l'érosion potentielle de l'Etat de mieux être, ce sont les classes moyennes les principales victimes » et que « c'est là que l'on paie d'abord l'inquiétude... une inquiétude qui se paie toujours en termes politiques », puisqu'elle peut par exemple favoriser l'adhésion à des idées extrémistes.

Il a pour conclure exhorté les acteurs du monde économique et financier, « ceux qui pensent finance et macro économie (protection sociale comprise) à s'interdire de le faire seuls », et de prendre toute la mesure de l'impact général de leur décision, y compris sur le champ politique.

# Le prix de l'épargne Benjamin Delessert

En partenariat avec la Banque de France, la Conférence Benjamin Delessert, association regroupant les présidents et anciens présidents des Conseils d'Orientation et de Surveillance des Caisses d'Epargne organise chaque année un prix de l'épargne Benjamin Delessert ayant vocation à récompenser une thèse de recherche consacrée à « L'épargne au service de l'homme et de l'économie » à hauteur de 4 000 €.

Le jury, présidé par **François Bourguignon**, professeur de l'école d'économie de Paris, est composé de :

- André Babeau, professeur émérite des universités
- Jean Levallois, premier vice-président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Normandie

- Yves Messarovitch, directeur de la communication Groupe BPCE
- Christian Pfister, directeur général adjoint de la direction générale des statistiques de la Banque de France
- Frédérique Savignac, adjointe au chef de Service des Analyses
  Microéconomiques (et économiste-chercheur) de la Banque de France
- Philippe Sueur, Président du COS de la Caisse d'Epargne Ile-de-France
- Alain Tourdjman, directeur des études économiques et de la prospective -Groupe BPCE

Pour plus de renseignements : <a href="http://www.benjamin-delessert.fnce.fr">http://www.benjamin-delessert.fnce.fr</a>

#### A propos de la Banque de France

Banque centrale, elle conduit avec la Banque Centrale Européenne et les autres banques centrales de la zone euro (l'Eurosystème), des actions de politique monétaire pour garantir le pouvoir d'achat de l'euro. Institut d'émission, elle produit et met en circulation des billets en euros et en garantit la qualité. Superviseur, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, adossée à la Banque de France contrôle banques et assurances, afin de protéger les clients et de garantir la stabilité financière. Institution de la République, elle remplit des missions pour la collectivité : médiation du crédit, traitement du surendettement des particuliers, gestion de fichiers (interdits bancaires, incidents de crédit).

# A propos des Caisses d'Epargne

Les 17 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 26 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires.

## **Contact Association Benjamin Delessert**

Aude Pringault: 06 34 48 11 21 / 01 44 38 50 37 aude.pringault@fnce.caisse-epargne.fr

## **Contact Banque de France**

Service de presse : 01 42 92 39 00 service.de.presse@banque-france.fr